



Lycée Professionnel Henri Brulle
65 Route de St Emilion
33500 LIBOURNE



CHARTE DE LA TENUE PROFESSIONNELLE DES FILIÈRES TERTIAIRES DU LYCÉE PROFESSIONNEL HENRI BRULLE 2023/2024

La Tenue professionnelle est obligatoire pour chaque élève des filières tertiaires y compris les étudiants de la Mc SNO. Elle est portée une journée par semaine (jour précisé à la rentrée) durant toutes les heures d'enseignement de la journée.

Cette tenue est aussi un outil de travail pour les élèves dans le cadre de leur prospection pour la recherche de stages mais aussi pour les oraux de leurs examens et dans le cadre d'éventuelles sorties pédagogiques.

La tenue professionnelle fera l'objet d'une évaluation. **Le défaut de tenue pourra faire l'objet d'une punition ou d'un retour au domicile.**

Ce qui est obligatoire



Pour tous

- **Un blazer ou veste de costume ou veste de tailleur.**

- **Chaussures propres de ville
Ballerines / bottes / Derbys / Mocassins
/ Escarpins/sneakers.**

Et nous vous conseillons :

Pantalon en toile, costume ou chino
Jupe / robe / tailleur
Chemise unie (couleur au choix) ou polo ou
Chemisier / tunique
Pull col rond ou v / gilet

Ne sont pas autorisés



Pour tous

Jogging / survêtements / leggings
Short
Vêtements transparents
Maillot, tee-shirt fantaisie ou fluo
Baskets ou chaussures abîmées
Jeans
Veste de sport
Pull à capuche

Tongs et baskets de sport.

Signature Élève / Parents